



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation du bachelier « informatique de gestion » 2011-2012

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE

**Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française
de Mouscron-Comines**

Comité des experts :

M. Pierre COUVREUR, président

M. Michel BEAULEN, M. Gildas GAUTIER, M. Michel LEMOINE,

M. Gilbert WAUTHIER, experts

13 juin 2012

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2011-2012 à l'évaluation des cursus « Informatique »¹. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 13 et 14 février 2012 à l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française de Mouscron-Comines afin de procéder à l'évaluation du bachelier « informatique de gestion ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et de la direction concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

¹ Cette évaluation couvre les bacheliers professionnalisants « informatique de gestion », « informatique et systèmes » et « e-business » (organisés en hautes écoles et en enseignement de promotion sociale) ainsi que le bachelier de transition et le master « sciences informatiques » (organisés à l'université).

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

L'IEPSCF de Mouscron-Comines relève du réseau de l'enseignement officiel organisé par la Communauté française. Celle-ci en est donc le pouvoir organisateur.

L'Institut est implanté sur deux sites (le principal à Mouscron et le deuxième à Comines) et offre une vaste gamme de formations allant du niveau secondaire au niveau supérieur.

Deux bacheliers en cours du soir sont proposés : « comptabilité-option gestion » et « informatique de gestion ». Ce dernier, qui fait l'objet de l'évaluation, est organisé à Mouscron.

Selon le système propre à l'enseignement de promotion sociale, le cursus est découpé en unités de formation (UF ou modules) qui sont capitalisables.

CHAP 1^{er} : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 D'un point de vue général, le comité des experts a constaté que :
 - les objectifs du programme évalué sont bien en accord avec les missions légales et les valeurs de l'Institut. Le dossier pédagogique construit sur base du profil professionnel par l'autorité de tutelle est bien suivi ;
 - les dispositifs spécifiques de l'enseignement de promotion sociale (valorisation des acquis, modularité du système de formation, etc.) sont mis en œuvre avec rigueur ;
 - l'organisation du programme des UF en trois ensembles organisés cycliquement est de nature à garantir, par une gestion stabilisée de la dotation budgétaire, la pérennité de la formation, au regard d'effectifs potentiels localement limités.
- 2 Vis-à-vis de la formation et de son organisation, le comité des experts a relevé les points positifs suivants :
 - globalement, les étudiants actuels et anciens rencontrés se montrent satisfaits de la formation reçue ;
 - ils apprécient la qualité des enseignements, la dimension humaine de la section, son climat familial ainsi que la grande disponibilité des enseignants ;
 - la programmation des UF est telle qu'un étudiant peut accomplir le bachelier en trois ans ;
 - plusieurs enseignants sont chargés de la coordination pédagogique des enseignements, des stages et de l'épreuve intégrée.
- 3 Au vu des documents consultés et des entretiens avec les enseignants et les étudiants, la pédagogie semble résolument orientée vers la pratique sans pour cela négliger les fondements théoriques, ce qui convient bien au public adulte de la section.
- 4 L'apprentissage autonome, qui est une capacité essentielle des métiers de l'informatique, apparaît amplement développé tout au long du cursus, en particulier au travers des nombreux travaux pratiques et projets ainsi que de l'épreuve intégrée.
- 5 Les experts ont remarqué que, dans certains cours, une large place était attribuée à l'évaluation continue.

Recommandation : cette mesure, fort appréciée par les étudiants, pourrait être appliquée à l'ensemble du cursus et sa pondération uniformisée pour toutes les UF.

- 6 Les dispositifs de stages et de l'épreuve intégrée paraissent bien organisés, avec un encadrement et une coordination assumés par deux enseignants.

Le comité des experts a particulièrement remarqué pour l'épreuve intégrée :

 - un suivi personnalisé, bien structuré et planifié ;
 - une grille et des critères d'évaluation clairement définis.

Le choix de répartir sur trois années les deux stages et l'épreuve intégrée semble bien fonctionner et favorise un bon étalement de la charge de travail des étudiants.
- 7 D'une manière générale, les taux de réussite (abandons exclus) des UF de deuxième et troisième années sont très satisfaisants. En première année, mis à part quelques unités qui semblent poser problème aux étudiants, les taux sont également satisfaisants.

Diverses actions telles que des remédiations en groupe ou individuelles, organisées selon les besoins, en donnent probablement un élément d'explication, sans oublier la disponibilité avérée de l'équipe enseignante.

- 1 Le comité des experts a relevé que l'interaction enseignement - monde professionnel, nécessaire à la dimension professionnalisante des enseignements, est peu significative :
 - bien que certains des enseignants aient eu un parcours antérieur dans le monde professionnel, la proportion d'enseignants y ayant encore une activité aujourd'hui est faible ;
 - les contacts avec les centres de compétences en informatique semblent inexistantes ;
 - hormis ceux, occasionnels, liés aux stages et épreuves intégrées, les contacts avec le tissu industriel régional sont peu fréquents.

Recommandation : le comité des experts suggère, afin d'améliorer l'employabilité des diplômés et l'ancrage professionnel des enseignements, de s'informer des réels besoins des employeurs de la grande région (Lille-Tournai-Courtrai) de manière systématique et d'inviter des conférenciers « de terrain » dans le cadre des cours.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 2 Le comité s'est étonné de l'absence explicite de réflexion sur le référentiel de compétences défini par l'autorité de tutelle alors que l'approche pédagogique de l'équipe enseignante paraît résolument orientée vers le concret.

Recommandation : le comité des experts propose d'initier une réflexion, impliquant toute l'équipe enseignante, autour du référentiel de compétences. Un premier pas pourrait être de réaliser un tableau croisant les UF et les compétences métiers et d'identifier ainsi les compétences réellement rencontrées.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 3 Un cours d'anglais a été introduit à la demande expresse des étudiants, semble-t-il. Toutefois, le comité s'interroge sur la pertinence de la suppression du cours de néerlandais compte tenu de la situation géographique du bassin d'emplois potentiels pour les diplômés.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 4 Les experts ont apprécié, tout comme les étudiants rencontrés d'ailleurs, l'existence de syllabi, en général téléchargeables.
Toutefois la qualité de ceux qui ont été donnés à voir paraît assez variable en termes de contenu (il s'agit parfois de notes lacunaires ou même simplement de lignes de code). De plus, le référencement y est en général absent (bibliographie ou webographie).
Ces syllabi sont aussi répartis sur des plateformes numériques différentes.

Recommandation : les experts invitent l'équipe enseignante à définir collectivement le rôle et le contenu qu'il convient de donner aux supports de cours compte tenu du public qui est le sien.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 5 Le comité des experts a remarqué les travaux menés par le directeur de l'établissement dans le domaine de l'apprentissage en ligne. Une plateforme numérique a été développée en interne et est proposée aux étudiants. Ceux-ci l'utilisent régulièrement mais elle ne sert finalement qu'à distribuer des documents. D'autre part, son usage n'est pas généralisé à tous les enseignants et d'autres outils sont également mis en œuvre : des sites personnels ou encore « Facebook ».

Recommandation : le comité des experts suggère de réfléchir à l'éventuelle mise en place d'une plateforme collaborative, type « Moodle » ou « Claroline », afin de bénéficier de ses fonctionnalités pédagogiques (e-learning, etc.).

Pour le comité, se limiter à une seule plateforme officielle semble impératif.

- 6 Nonobstant les nombreux efforts déployés (séances de rattrapage, accompagnement de proximité, incitation à créer des groupes d'entraide entre étudiants, etc.), le taux d'abandon est important en première année.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 7 A ce stade, la charge de travail réelle des étudiants n'a pas été évaluée en unités ECTS comme cela est préconisé par l'autorité de tutelle.

D'autre part, les étudiants rencontrés estiment que la charge de travail est équitablement répartie au cours de l'année et reste gérable même si elle implique des sacrifices familiaux.

Recommandation : le comité des experts insiste sur l'importance de mesurer, en consultation avec les étudiants et les enseignants, la charge de travail liée à chaque UF, à l'exprimer en unités ECTS et à l'adapter à la norme prévue.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

a. Ressources humaines

- 1 Au niveau de l'équipe enseignante, les experts ont principalement relevé les forces suivantes :
 - les enseignants sont dynamiques, disponibles et souvent multidisciplinaires ;
 - beaucoup détiennent un certificat d'aptitude pédagogique (CAP) et certains préparent un CAPAES ;
 - la continuité de l'encadrement pédagogique semble assurée car l'équipe est jeune et stable.
- 2 L'équipe administrative est proactive et à l'écoute des étudiants. L'opportunité lui est offerte de suivre des formations continues.
- 3 La direction exerce un leadership donnant une bonne cohérence à la gestion de la section.

b. Ressources matérielles

- 1 Le comité des experts relève aussi les éléments suivants :
 - le renouvellement récent et important du parc informatique ;
 - l'installation prochaine d'un tableau numérique interactif, accompagnée de la formation adéquate des enseignants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a. Ressources humaines

- 1 Le comité des experts constate le manque de formation continue dans le chef des enseignants, en particulier en ce qui concerne les contenus des enseignements. Celle-ci est importante, compte tenu de l'évolution rapide des disciplines informatiques, et ne peut se limiter à la seule autoformation et à la bonne volonté des enseignants.

Recommandations :

- le comité suggère que l'établissement passe en revue l'offre de formation continue destinée aux enseignants et, en comparaison avec les demandes de ceux-ci, leur permette d'actualiser leurs connaissances dans les domaines concernés ;
- la dimension pédagogique doit aussi être adressée. Le comité recommande en particulier de suivre des cours d'*e-learning* comme, par exemple, ceux dispensés dans les centres de compétences (Technofutur TIC, etc.).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

b. Ressources matérielles

- 1 Le parc informatique est approprié en termes de postes de travail personnels mais l'équipement en serveurs, pour tout ce qui concerne les enseignements qui traitent des réseaux, est améliorable.

Recommandation : le comité conseille d'investir prioritairement, dans le futur, dans des équipements de serveurs.

- 2 Le comité des experts regrette que la section ne dispose pas d'une bibliothèque. Un tel outil demeure une

ressource de base à la fois pour les enseignants et les étudiants.

Recommandation : le comité suggère de proposer aux étudiants des ressources numériques pertinentes et validées pour leurs recherches d'informations. Une autre solution envisageable pourrait être le recours à une bibliothèque en ligne payante.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts note la participation de la direction aux travaux du Conseil Supérieur de la Promotion Sociale.
- 2 En offrant une large gamme de formations directement professionnalisantes et en collaborant périodiquement avec d'autres acteurs de formations (le FOREM, par exemple), l'établissement démontre son attachement aux valeurs de l'enseignement de promotion sociale et remplit sa mission de service à la collectivité.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 Les experts constatent un manque de contacts institutionnels, au-delà des contacts personnels de chaque enseignant, avec le monde professionnel de la région. De telles relations ne pourraient que faciliter la recherche de stages et de thèmes d'épreuves intégrées par les étudiants, la recherche d'emplois par les diplômés, la mise à jour des cours par l'équipe enseignante et, sans doute, améliorer la visibilité de la formation.

Recommandation : la section doit renforcer vigoureusement son ouverture au monde professionnel régional. Dans cette optique, les experts encouragent la création du « comité d'établissement » dont il est question dans le rapport d'autoévaluation, ce comité pourrait certainement contribuer à développer les relations avec le monde professionnel.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le rapport d'autoévaluation semble avoir été élaboré avec franchise et sincérité. Néanmoins, il est parfois trop général et n'est pas assez centré sur le cursus évalué.
- 2 La démarche qualité se met clairement en place de manière progressive et rencontre l'adhésion d'une grande partie du personnel.
L'établissement a utilisé les outils fournis par le Conseil Supérieur autant dans la préparation du rapport d'autoévaluation que dans les actions menées depuis lors. Cependant, la diversité des pistes de travail présentées à ce jour ne permet pas de situer les priorités découlant de l'analyse forces-faiblesses-opportunités-risques.
- 3 Le comité des experts a apprécié l'imposant travail accompli par la commission interne d'évaluation et celui du coordinateur qualité, même si la présentation formalisée de la démarche en cours génère un effet de confusion et un manque de lisibilité dans les actions mises en œuvre.
- 4 Les vues sur le futur de la section exprimées par la direction sont positives. Elles mettent notamment en avant les arguments suivants :
 - le potentiel lié au développement de l'informatique ;
 - la localisation de l'établissement, en particulier sa proximité par rapport à la métropole française Lille-Roubaix-Tourcoing ;
 - la dynamique d'amélioration enclenchée par la démarche qualité.
- 5 Au sujet du pilotage du programme, le comité des experts remarque que l'évaluation des enseignements par les étudiants a été initiée.
- 6 La communication au sein de la section ne semble poser aucun problème, en particulier entre les étudiants et le secrétariat.
- 7 Le comité des experts a relevé positivement l'initiative de création d'une association des anciens.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 La petite taille de la population étudiante engagée dans la section peut poser le problème de sa pérennité.

Recommandation : le comité des experts estime qu'une des priorités stratégiques de la section doit être l'augmentation de sa population étudiante.

- 2 La publicité via des « flyers » semble considérée par les étudiants et les enseignants rencontrés comme un bon canal de communication pour recruter des étudiants. Cependant, on peut s'interroger aujourd'hui sur l'impact réel de ce moyen de communication.
D'un point de vue général, la visibilité de la formation paraît devoir être renforcée.

Recommandation : le comité suggère d'entreprendre des actions de communication plus diversifiées pour augmenter la population entrante de la section et, de manière plus générale, pour augmenter la visibilité et la notoriété de l'établissement.

- 3 Le comité des experts reconnaît l'intérêt d'une communication d'initiative étudiante via « Facebook ».

Pour l'activité académique, le comité estime que ce moyen de communiquer n'est sans doute pas le plus indiqué, ne fût-ce que pour des raisons déontologiques.

Recommandations :

- le comité recommande à l'établissement et aux enseignants de privilégier la mise en place et l'utilisation d'une plateforme collaborative au service de la communication propre à l'établissement et maîtrisée par celui-ci ;
- le comité conseille à l'établissement de bien veiller à ce que sa participation à un réseau de communication via « *Facebook* » ne risque pas de mettre en cause sa responsabilité.

4 Le comité félicite le personnel administratif d'informer, à tout instant, les étudiants des changements inopinés mais estime que la mise en place d'une solution technique plus moderne (logiciel d'envoi automatique de sms) faciliterait son travail.

5 La vitrine web de l'établissement a suscité l'attention du comité des experts :

- le site web pourrait certainement être rendu plus attractif et plus convivial ;
- il ne permet pas aux futurs étudiants de se faire une idée très précise des métiers possibles pour un étudiant porteur du titre de bachelier en informatique de gestion ;
- l'information concernant les objectifs des cours, leur contenu et les méthodes d'enseignement est communiquée via les dossiers pédagogiques, ce qui est peu lisible pour un futur étudiant.

Recommandation : le comité invite l'établissement à reconsidérer complètement son site internet afin d'améliorer sa communication envers, en particulier, le public étudiant.

Conclusion

De l'analyse du rapport d'autoévaluation et de sa visite à l'IEPSCF de Mouscron-Comines, le comité des experts a retenu essentiellement les éléments suivants :

Les principaux atouts du bachelier en informatique de gestion sont :

- la qualité des enseignements proposés ;
- le bon encadrement des étudiants et la disponibilité des professeurs ;
- la dimension humaine de la section, son climat familial ;
- la pédagogie bien orientée vers la pratique ;
- l'accent mis sur l'apprentissage en autonomie ;
- les bons taux de réussite obtenus dans le cursus ;
- la démarche qualité qui se met en place.

Parmi les défis à relever par la formation, il y aura probablement :

- amplifier l'ancrage professionnel de l'enseignement ;
- développer l'approche par compétences ;
- homogénéiser la qualité des syllabi ;
- reconsidérer le choix de la plateforme numérique ;
- mesurer la charge de travail des étudiants en unités ECTS ;
- examiner la question de la formation continue des enseignants ;
- s'ouvrir davantage à l'environnement professionnel ;
- augmenter la population étudiante ;
- améliorer la visibilité de la formation, voire de l'établissement ;
- revoir la vitrine web.

En ce qui concerne les opportunités dont peut bénéficier la section, le comité des experts en souligne quelques-unes :

- la guidance fournie par l'autorité de tutelle (dossiers pédagogiques, etc.) ;
- l'organisation modulaire et la valorisation des acquis distinctifs de l'enseignement de promotion sociale ;
- la localisation géographique avec la proximité de Tournai, Courtrai et Lille ;
- la pénurie actuelle d'informaticiens ;
- l'absence de concurrence locale pour un cursus similaire.

Pour les risques, le comité des experts relève en particulier :

- les exigences en « sacrifices familiaux » pour les étudiants travailleurs de ce type d'études ;
- le problème de la viabilité de la formation vu sa petite taille.

En conclusion générale, le comité des experts tient à mentionner la détermination de toutes les personnes rencontrées lors de sa visite de proposer la meilleure formation et le meilleur encadrement possibles aux étudiants du bachelier en informatique de gestion et de s'engager durablement dans une démarche qualité.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ La qualité des enseignements proposés⇒ Le bon encadrement des étudiants et la disponibilité des professeurs⇒ La dimension humaine de la section⇒ La pédagogie orientée vers la pratique⇒ L'accent mis sur l'apprentissage en autonomie⇒ Les bons taux de réussite⇒ La démarche qualité qui se met en place	<ul style="list-style-type: none">⇒ Le manque d'ancrage professionnel de l'enseignement⇒ La faiblesse de l'approche par compétences⇒ Le caractère hétérogène des syllabi⇒ L'absence de plateforme numérique⇒ Le non recours au système ECTS pour mesurer la charge de travail des étudiants⇒ L'absence de système formalisé pour la formation continue des enseignants⇒ Le manque d'ouverture à l'environnement professionnel⇒ Le nombre restreint d'étudiants⇒ Le manque de visibilité de la formation⇒ Une vitrine web peu attractive

Opportunités et risques

Opportunités :

- ⇒ La guidance fournie par l'autorité de tutelle
- ⇒ L'organisation modulaire et la valorisation des acquis
- ⇒ La localisation géographique avec la proximité de Tournai, Courtrai et Lille
- ⇒ La pénurie actuelle d'informaticiens
- ⇒ L'absence de concurrence locale pour le même cursus

Risques :

- ⇒ Les exigences en « sacrifices familiaux » pour les étudiants travailleurs
- ⇒ Le problème de la viabilité de la formation vu sa petite taille

Recommandations

- ⇒ S'informer des besoins des employeurs et inviter des conférenciers « de terrain » afin d'améliorer l'ancrage professionnel de la formation
- ⇒ Initier une réflexion collective autour du référentiel de compétences
- ⇒ Définir collectivement le rôle et le contenu à donner aux syllabi
- ⇒ Réfléchir à la mise en place d'une plateforme collaborative type « Moodle » ou « Claroline »
- ⇒ Mesurer en ECTS, en consultation avec les étudiants et les enseignants, la charge de travail liée à chaque UF
- ⇒ Envisager l'éventuelle mise sur pied d'une politique de formation continue tant disciplinaire que pédagogique
- ⇒ Renforcer énergiquement l'ouverture vers le monde professionnel régional
- ⇒ Donner une priorité stratégique à l'augmentation de la population étudiante
- ⇒ Mettre sur pied des actions de communication plus diversifiées
- ⇒ Reconsidérer complètement le site web



Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
5	1	1	<p><i>Point d'amélioration ou recommandation</i></p> <p>Interaction enseignement / monde professionnel</p> <p>Des spécialistes extérieurs interviennent dans notre établissement dans le cadre d'autres cursus. Récemment, un expert de technofutur, professeur d'université, a réalisé dans notre établissement une série de trois conférences sur les ERP.</p> <p>Par ailleurs, sur 8 enseignants intervenant dans le cursus, 2 travaillent dans le monde professionnel. C'est une proportion importante (25 % de professionnels et 75 % de professeurs issus du monde de l'entreprise).</p> <p>Nous disposons d'un feed-back sur les emplois régionaux en informatique, par le biais de nos anciens étudiants. Ce feed-back a mené récemment à une réorientation de notre offre, notamment en programmation</p>
5	2	2	<p><i>Point d'amélioration ou recommandation</i></p> <p>Le dossier « bachelier en informatique de gestion » a été initié en 1996. C'est en effet l'ancien graduat qui a été complété. A l'époque, on ne parlait pas de compétences. Il ne semblait donc pas nécessaire de mener une telle réflexion.</p> <p>Il n'existe pas, contrairement à ce que décrit le rapport des experts, de référentiel de compétences défini par l'autorité de tutelle. On retrouve dans les différents dossiers des tâches et des capacités, mais nulle part on ne trouve un « référentiel de compétences ». Il est évident qu'une tâche n'est pas une compétence, qu'une capacité ne constitue pas à elle seule une compétence.</p> <p>Comme un groupe de travail effectuée à l'heure actuelle la transformation du bachelier en informatique de gestion, ce travail pourra être envisagé lors du passage au nouveau référentiel pédagogique.</p> <p>Toutefois, cette réflexion devrait être menée au niveau inter-réseaux et non école par école. Le travail doit être produit globalement et non par</p>

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

			<p>chaque école individuellement.</p> <p>Par ailleurs, nous tenons à faire remarquer que le rapport souligne la bonne pédagogie et les différentes bonnes pratiques de notre établissement, mais indique ensuite que nous devrions avoir une réflexion sur le référentiel de compétences.</p> <p>Les enseignants suivent tout simplement les dossiers pédagogiques de la fédération Wallonie Bruxelles, en conformité avec les recommandations des services d'inspection de l'enseignement de promotion sociale.</p> <p>Il n'existe qu'une autorité pédagogique de référence : l'inspection de l'enseignement de promotion sociale.</p>
5	1	3	<p><i>Point d'amélioration ou recommandation</i></p> <p>Le cours d'anglais est un choix par rapport à la dimension européenne du diplôme et à l'informatique. Nous attirons l'attention sur le fait qu'une seule langue étrangère peut être vue dans le cursus. Nous supposons, par ailleurs, que si nous avons conservé le néerlandais, on nous aurait demandé pourquoi il n'y a pas d'anglais, vu que les étudiants souhaitent apprendre cette langue et qu'elle est internationale et véhiculaire dans le monde informatique. Entre l'anglais et le néerlandais, il n'y a pas de bon ou de mauvais choix, mais une décision obligatoire d'organiser l'une ou l'autre langue et pas les deux.</p> <p>Tout étudiant qui le souhaite peut étudier le néerlandais au lieu de l'anglais. Ces UF sont enseignées dans beaucoup d'écoles de promotion sociale.</p>
5	1	4	<p><i>Point d'amélioration ou recommandation</i></p> <p>Comme indiqué au point 1/, nous avons mené une réflexion qui nous a amené à modifier en profondeur certains cours. Les outils pédagogiques des nouveaux cours ne sont pas encore tous construits. C'est la raison pour laquelle il y a des disparités entre supports de cours</p>
5	1	6	<p><i>Point d'amélioration ou recommandation</i></p> <p>C'est un problème général et normal (on ne peut faire mieux que ce que nous faisons) : pour mener à bien un bachelier en cours du soir, il faut faire des efforts, travailler..., participer à de nombreuses séances de cours. A un moment, si l'on est dépassé par le poids du travail ou par des difficultés personnelles, on abandonne... Certains étudiants trouvent aussi un travail qui ne leur permet pas de continuer.</p>
6	1	7	<p><i>Point d'amélioration ou recommandation</i></p> <p>La répartition en ECTS a été tardive (2010) alors que la transformation du graduat en bachelier date de 2006. Pour toute chose, il faut un délai d'adaptation. Or, nous ne pouvions pas commencer un tel travail avant de disposer du tableau ECTS à destination à la fois pour les enseignants et les étudiants.</p>
7	2	1	<p><i>Point d'amélioration ou recommandation</i></p> <p>Des spécialistes extérieurs interviennent dans notre établissement dans le cadre d'autres cursus. Récemment, un expert de technofutur, professeur d'université, a réalisé dans notre établissement une série de trois conférences sur les ERP. Nous avons suggéré au conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale la mise en place de formations continuées spécifiques pour les enseignements du supérieur.</p>
7	2	2	<p><i>Point d'amélioration ou recommandation</i></p> <p>Bibliothèque : Les enseignants peuvent obtenir des ouvrages spécialisés gratuitement, dont le montant est pris en charge par un budget (comme</p>

			cela existe dans les universités)
9	3	1	<p><i>Point d'amélioration ou recommandation</i></p> <p>Nous attirons l'attention sur le fait que l'école est en convention avec de nombreux partenaires œuvrant dans le domaine de l'insertion professionnelle de part et d'autre de la frontière. Ceux-ci sont en relation avec les milieux professionnels.</p> <p>Notre école est la seule parmi l'ensemble des écoles de promotion sociale à être engagée dans un projet FEDER (fonds européens de développement régional). Si ça ce n'est pas de l'ouverture vers l'extérieur !!!!</p> <p>Ce projet vise la mobilité des étudiants après leurs études de part et d'autre de la frontière.</p>

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)

J.E. LASSONÉ



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

A. Stal

